

LA COMMOTION CÉRÉBRALE À LA FFBB

- **La commotion cérébrale
en 2026 Rappel**
- **Le protocole commotion
de la FFBB 2026/2027**



LA COMMOTION CÉRÉBRALE

DR QUENTIN LECHENEAUT (MÉDECIN DU SPORT)

2/ DEFINITION

- Lésion cérébrale traumatique
- Provoquée par un choc direct ou indirect à la tête
- Transmettant une force d'impulsion à l'encéphale (force d'accélération linéaire et angulaire)
- Dysfonctionnement cérébrale immédiat et transitoire secondaire à des modifications structurelles cérébrales microscopiques et à une cascade d'événements neuro-métaboliques (crise énergétique)
- Signes et symptômes durent qlq min à qlq heures et régressent spontanément en qlq heures à jours en générale
- /!\ Les symptômes de commotion peuvent survenir jusqu'à 48-72h après le traumatisme et peuvent durer plusieurs semaines
- Personnes à risques :
 - mineurs
 - antécédents de commotions

4/ RISQUES

- Risques à court terme :
 - ° surblessure
 - ° Baisse de performance
 - ° Sensibilité commotionnelle
 - ° Syndrome du second impact (risque vital!! Surtout chez les jeunes ++)
- Risques à moyen terme : Syndrome post commotionnel persistant (persistance de symptômes > 3-4 semaines) qui nécessite une PEC ciblée selon les symptômes persistants
- Risques à long terme : Encéphalopathie Traumatique Chronique (ETC) liée au dépôt de protéine Tau (probable relation causale partielle entre expo répétée des impacts et ETC)

Commotion cérébrale



« RED FLAG = drapeaux rouges »

(Signaux d'alertes nécessitant une évacuation médicale urgente)



- Perte ou détérioration de l'état de conscience
 - Vomissements prolongés
 - Convulsions (contractions violentes involontaires des muscles)
 - Maux de tête sévère persistants
 - Somnolence excessive anormale
 - Confusion (difficulté à parler, reconnaître les gens ou les lieux, propos inadaptés)
 - Troubles de la vision
 - Agitation , pleurs excessifs anormaux persistants
 - Troubles de l'équilibre persistants
 - Faiblesse, picotements, engourdissement des bras ou des jambes
 - Cervicalgies (douleurs du cou)
- Ces signes peuvent être immédiats ou apparaître à distance du traumatisme initial. Ils doivent absolument être connus car ils peuvent engager le pronostic vital du joueur ou de la joueuse

Signes évocateurs de commotion cérébrale

En dehors des « **red flags** » qui nécessitent la sortie immédiate du joueur et son évacuation vers un service d'urgence, d'autres signes doivent faire **suspecter** la commotion cérébrale et, selon le protocole en vigueur, une évaluation immédiate par le « questionnaire de Maddocks adapté FFBB » doit être pratiquée.

- **Signes visibles immédiats permettant de suspecter la possibilité d'une commotion cérébrale**
 - perte de réactivité immédiate
 - Le joueur reste immobile sur le sol de manière prolongée
 - Chute lourde sans protection au sol
 - Regard hébété, vide
 - Difficulté importante à se relever
 - Instabilité, vacillement, perte de l'équilibre quand il se relève
 - Désorientation, confusion, difficultés à répondre aux questions quand le joueur se relève
 - Traumatisme facial (contusion, œdème, plaie...)
- **Signes les plus fréquents devant faire de suspecter une commotion cérébrale** (dans les suites de l'évènement initial)
 - Maux de tête, pression dans la tête
 - Troubles de l'équilibre modérés, étourdissements, vertiges
 - Nausées, vomissements
 - Somnolence modérée, sensation d'être au ralenti, sensation de fatigue
 - Vision embrouillée
 - Sensibilité au bruit
 - Sensibilité à la lumière
 - Douleur au cou modérée
 - Emotivité inhabituelle, irritabilité, tristesse, nervosité, anxiété
 - Difficultés de concentration, de mémoire

SCORE DE MADDOCKS

« CLASSIQUE »

*Sur quel stade sommes-nous?

*Dans quelle mi-temps sommes-nous?

*Quelle équipe a marqué les derniers points?

*Contre quelle équipe as-tu joué la dernière fois?

*Ton équipe a-t-elle gagné le match précédent?

Modifié FFBB

*Dans quelle salle sommes-nous?
(in wich city/arena do you play today?)

*Dans quel quart-temps sommes-nous?
(what quater are the teams playing?)

*Etais tu en attaque ou en défense?
(did you play in attack or defense?)

*Contre quelle équipe as-tu joué le dernier match?
(wich team did you play the last game against?)

*Ton équipe a-t-elle gagné le dernier match?
(did your team win the last game?)

CONDUITE A TENIR

- ❖ Une seule réponse négative au score de Maddocks
- ❖ La persistance de signes commotionnels
- ❖ Le moindre doute sur la récupération complète de l'intégrité physique et psychologique du joueur ou de la joueuse



- **Sortie définitive du joueur ou de la joueuse** : surveillance jusqu'à la fin de la rencontre, réévaluation de son état en fin de rencontre (si « red flag » retardés, ou aggravation des signes commotionnels, évacuation vers une structure médicale), information de l'entourage sur cette suspicion de commotion cérébrale et du déclenchement du protocole de la FFBB.
- **Consignes post commotionnelles** : ne pas conduire, ne pas rentrer seul(e), ne pas rester seul(e) la nuit suivante, éviter l'alcool, ne pas prendre de médicaments. Appliquer le protocole et notamment prendre un rendez-vous médical pour diagnostic précis, évaluation de la commotion et prise en charge.



LE PROTOCOLE COMMOTION CEREBRALE DE LA FEDERATION FRANCAISE DE BASKET-BALL

Actualisation

2026/2027

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

1. Pendant la rencontre : rôle de l'arbitre et des staff techniques

Déclenchement du
protocole
commotion

 **Signes de gravité ?**

(pertes de connaissances, convulsions, vomissements, céphalées persistantes, somnolence persistante, confusion persistante, troubles de la vision, troubles de l'équilibre persistants, troubles neurologiques périphériques, cervicalgies persistantes)

OUI

Il est fortement recommandé que le/la joueur(se) ne reprenne pas le jeu, et soit évacué vers un centre médical (urgences) pour un diagnostic précis et une prise en charge.

NON

L'arbitre fait appel au **staff technique** (accompagné ou non d'un médecin).

↓
Evaluation du / de la joueur(se) : signes persistants de la commotion cérébrale? -> Score Maddocks. Décision : reprise ?

Important : l'arbitre fait acter le protocole commotion en l'inscrivant directement sur la feuille de marque (case : Réserves/Observations).

L'entraîneur, en signant la feuille de marque, prend acte du protocole et vérifie l'identité du ou de la joueur(se) mentionné(e).

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE (1/7)

1. Pendant la rencontre : rôle de l'arbitre et des staff techniques

LIGUE REGIONALE GRAND EST DE BASKET - BALL
13 RUE JEAN MOULIN
54510 - TOMBLANE

Équipe A
Équipe B

RÉGIONALE MASCULINE SENIORS - DIVISION 2 RRG

Rencontre N° : Poule B
Date : 1^{er} arbitre : 2^e arbitre : 3^e arbitre :
Heure : 20:30
Lieu :

Équipe A
N° informatique : Couleur : VERT
Temps morts : Fautes d'équipes :
MT1 : 7 7 QT1 : QT2 :
MT2 : 6 6 QT3 : QT4 :

LICENCES surclassement : Noms des joueurs : N° en jeu : Fautes :
Rôle en maquette : Prénom : 1 2 3 4 5

Équipe B
N° informatique : Couleur : BLANC
Temps morts : Fautes d'équipes :
MT1 : 4 4 QT1 : QT2 :
MT2 : 6 6 QT3 : QT4 :

LICENCES surclassement : Noms des joueurs : N° en jeu : Fautes :
Rôle en maquette : Prénom : 1 2 3 4 5

RÉSULTATS :
QT1 A 20 B 15 QT2 A 23 B 18
QT3 A 24 B 13 QT4 A 16 B 15
Prolongations A B

RÉSULTAT FINAL :
Équipe A : 83 Équipe B : 61
Équipe gagnante :
Fin de rencontre : 22:23

Signature du responsable : Signature du 1^{er} arbitre : Signature du 2^e arbitre : Signature du 3^e arbitre :
G.D.O.K. F.H. O.L. G.D.O.K. G.D.O.K.

RÉSERVES/OBSERVATIONS : **PROTOCOLE COMMOTION CERVEALE EFFECTUE SUR LE JOUEUR 87**

SIGNATURES :
1^{er} Arb. CLÉ OK
2^e Arb. CLÉ OK
3^e Arb.
* Cap. A ou entraîneur
* Cap. B ou entraîneur

FAUTES TECHNIQUES ET DISQUALIFIANTES

NOM	N° Licence	Équipe	Nature *	Signature des Cap. (ajoutement en cas de double rapport)
		A - B	FT	FD sans rapport
		A - B	FT	FD sans rapport
		A - B	FT	FD sans rapport
		A - B	FT	FD sans rapport
		A - B	FT	FD sans rapport

RÉCLAMATIONS :
Reçu Chèque N° :
10⁰ Banque :
de €.

SIGNATURES :
1^{er} Arb.
2^e Arb.
3^e Arb.
* Cap. A ou entraîneur
* Cap. B ou entraîneur

INCIDENTS :
ayant eu lieu avant pendant après la rencontre et qui feront l'objet d'un rapport

Signature 1^{er} arbitre : Signature 2^e arbitre : Signature 3^e arbitre : Signature * Cap. A ou entraîneur : Signature * Cap. B ou entraîneur :

OFFICIELS, RESPONSABLES DE L'ORGANISATION ET DÉLÉGUÉS AUX OFFICIELS

NOMS	ADRESSES	N° Licences	Groupements Sportifs
1 ^{er} arbitre			
2 ^e arbitre			
3 ^e arbitre			
Marqueur			
Aide-marqueur			
Chronométrateur			
Chargé de l'organisation des lins			
Délégué de club			
Délégué aux officiels			
Délégué médical			
Commissionnaire			

* Rayer la (les mention(s) inutile(s))

Inscription du Protocole commotion sur la feuille de marque
Emplacement : « réserves et observations »
Préciser avec rigueur et exactitude le joueur ou la joueuse concernée

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

2. A la suite de la rencontre

L'arbitre doit compléter le formulaire dédié au protocole commotion (le document est accessible sur le site de la FFBB → [Documents commotions cérébrales](#)).



Pour des questions d'assurance, il est primordial d'identifier clairement le/la joueur(se) concerné(e) par le protocole commotion (*nom prénom ET numéro de licence*).

Le rapport circonstancié de l'arbitre doit être transmis dans les plus brefs délais par mail à la Commission Fédérale Médicale (commotion@ffbb.com) pour les niveaux nationaux **et aux ligues régionales pour les niveaux infranationaux (évolution 2026/2027)**

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

2. A la suite de la rencontre

Remplir par l'arbitre le

Rapport commotion et l'adresser soit à la

Ligue régionale soit à la COMED fédérale

(commotions@ffbb.com)

FFBB FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE MÉDICALE
RAPPORT PROTOCOLE COMMOTION CÉRÉBRALE
CONFIDENTIEL

RAPPORT

Nom du 1er arbitre : xxxxxx

Date : xxxxxx

Lieu : VILLE

RENCONTRE

☐ Nationale (préciser) (Ex. LBWL, NM1, etc.) :
☒ Régionale (préciser) (Ex. PNF, RM2, etc.) : RM2
☐ Départementale (préciser) (Ex. PRF, DM1, etc.) :
☐ Coupes et Trophées (préciser) :
☐ Autre compétition (préciser) :
 Equipe A : xxxxxxxxxxxxxxxx
 Equipe B : xxxxxxxxxxxxxxxx
 N° rencontre : xxxxxx

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE

NOM : xxxxxxxx Prénom : xxxxxxxxxxxxxxxx
 Club : xxxxxxxxxxxx N° de licence : xxxxxxxx

RAPPORT DÉTAILLÉ DE LA COMMOTION CÉRÉBRALE

Perte de connaissance : ☒ Vomissements : ☐ Convulsion : ☒
 Chute lourde : ☒ Traumatisme facial : ☐
 Est resté immobile au sol avec difficultés à se relever : ☒
 Trouble de l'équilibre : ☐ Confusion hébété : ☒
 Trouble du comportement (nervosité, émotivité, pleurs...) : ☒
 Douleur au cou : ☐
 Maux de tête : ☒ Troubles de la vision : ☐
 Autre :
 Score de MADDOCKS effectué : oui ☒ non ☐
 par qui (précisez) :
 Si oui, résultat : positif ☐ négatif ☒
 Remarques complémentaires (détaillez) :
 Retour au jeu : oui ☐ non ☒
 Si non, évacuation sur un centre de soins (urgences ou autre) : oui ☒ non ☐
 Fait à VILLE le xxxxxxxx
 Signature : xxxxxxxx

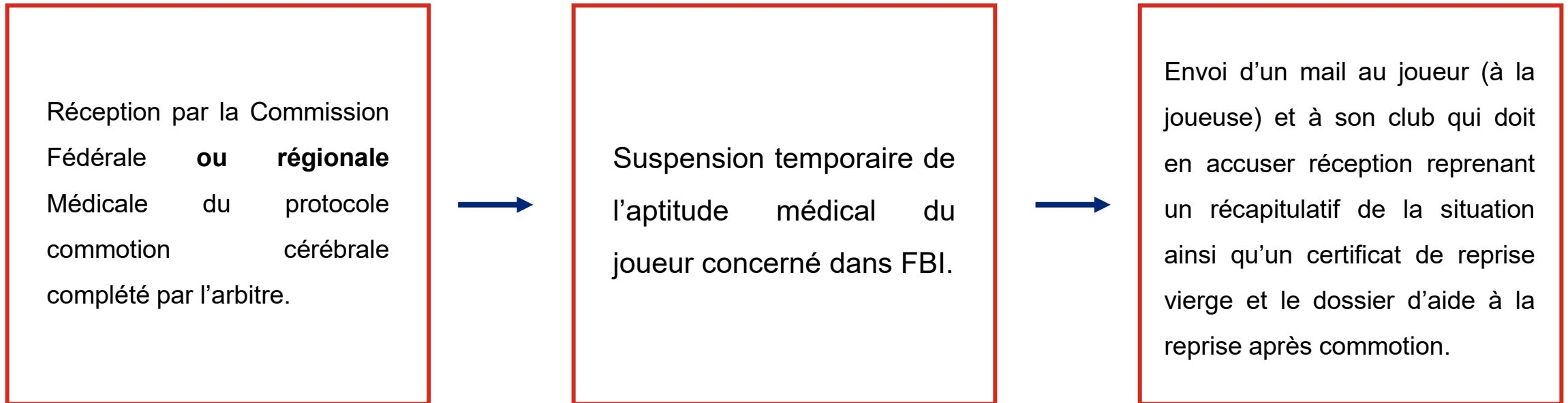
Rapport à envoyer uniquement à la Commission Fédérale Médicale par mail à l'issue de la rencontre : commotion@ffbb.com
 [Vous pouvez exercer vos droits à l'aide du formulaire « [Demande d'exercice des droits](#) »]

Réception du Rapport Protocole
commotion cérébrale

Remplir ce document avec le plus de rigueur et de détails possibles. Trop souvent ces rapports sont incomplets, Maddocks non renseigné, reprise du jeu non signalée, signes apparents de commotion non détaillés

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

3. Procédure administrative et suivi du dossier



FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

3. Procédure administrative et suivi du dossier

CONFIDENTIEL : DOSSIER **N°XXX - CLUB – (N° Informatique) – NOM Prénom (N° de Licence)**

Résumer



Commotion

À ☐ Mail du Président

☐ Mail du Correspondant

Cc ☐ Mail du joueur



Répondre



Répondre à tous



Transférer



lun. 08/06/2026 11:01



2025-08-07 5-COMED Certificat de reprise après commotion - VFIN_diffusé.pdf
218 KB



2025-08-07 5-COMED Dossier d'aide reprise après commotion VFIN.pdf
508 KB

Confidentiel

Monsieur le Président de **CLUB (N° Informatique)**

Ce jour **JJ/MM/AAAA** nous portons à votre connaissance les informations suivantes :

INFORMATION 1 : A la fin de la lecture de ce mail un accusé de réception doit être obligatoirement adressé par le club ou le licencié dans les (3) trois jours à la Commission Fédérale Médicale. A défaut, le licencié concerné pourrait en être pénalisé. Aussi, conformément à l'article 23 du règlement médical, « la responsabilité disciplinaire du club peut être engagée en cas de non-respect du protocole et du retrait temporaire de l'aptitude médicale du licencié »

INFORMATION 2 : L'arbitre de la rencontre de **Match (N° rencontre)** du **JJ/MM/AAAA** rédigé un rapport de suspicion de commotion cérébrale concernant votre joueur **NOM – Prénom (N° de Licence)** rapport reçu par la Commission Fédérale Médicale **JJ/MM/AAAA**.

Selon le protocole réglementaire, en vigueur pour la saison 2025/2026, sa licence a fait l'objet d'une suspension temporaire de l'aptitude **médicale non-autorisation à la pratique du basket** dès la réception par la Commission Fédérale Médicale de ce rapport « suspicion de commotion cérébrale ».

INFORMATION 3 : Le licencié ne pourra reprendre la compétition qu'à réception par la Commission Fédérale Médicale du certificat de « **reprise du basket-ball après commotion cérébrale** » (cf document en pièce jointe) correctement et intégralement rempli, signé et portant obligatoirement le numéro RPPS du médecin examinateur (la transmission peut se faire par mail ou par voie postale).

A réception du certificat, la Commission Fédérale Médicale pourra dès lors « valider l'aptitude médicale » de reprise à la pratique du basket.

En cas de participation, à défaut de production du certificat de reprise à la pratique du basket, le club est susceptible de perdre la ou les rencontres pour participation d'un joueur non régulièrement qualifié à une compétition. Aussi, cette situation serait de nature à engager l'ouverture d'un dossier disciplinaire pour non-respect d'une décision fédérale.

INFORMATION 4 : Un dossier d'aide à la décision du médecin consulté est également adressé dans ce mail (pièce jointe). Il pourra être présenté par le joueur lors de la consultation d'autorisation de reprise du basket.

Le licencié concerné est en copie de ce mail.

Information pour le licencié :

Dans le cadre du déclenchement du Protocole Commotions Cérébrales, des données concernant votre état de santé ont été collectées via l'arbitre et/ou le staff médical lors de la rencontre au cours de laquelle vous avez subi une commotion. Ces données (score de Maddocks, observations cliniques, noms et prénoms, numéro de licence, club) sont traitées par la FFBB via sa Commission Médicale (COMED) :

- Pour assurer votre sécurité et protéger vos intérêts vitaux, afin de détecter, gérer et suivre toute commotion, sur la base des articles 9(2)(c) et 9(2)(h) RGPD ;
- Pour des analyses ou recherches médicales ultérieures, sur la base de l'article 9(2)(j) RGPD, avec des mesures de protection renforcée conformément à l'article 89(1) RGPD.

Ces données ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées par la COMED, ne sont jamais transférées hors UE, et sont conservées 20 ans.

Vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition et de portabilité. Vous pouvez également contacter le DPO de la FFBB (mesdonnees@ffbb.com) ou saisir la CNIL, le cas échéant.

Envoi du Mail au club /
Joueur(se)
(Exemple du mail envoyé
par la COMED fédérale pour
les niveaux nationaux)

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE (3/7)

3. Procédure administrative et suivi du dossier

Blocage de la licence sur FBI



FBI 2025-2026

Organismes

Licences

Salles

Compétitions

Administrations

Officiels

Haut niveau

Sanction

Editions

Formations

Jeunesse

Licence - [redacted] [icon] ?

Licence - [redacted]

MUTER

PRÉCÉDENTE

SUIVANTE

[cloud icon]

[back icon]

Généralités

Officiel

Diplômes

Entraîneur

Sanctions

Haut niveau

Historique

Validation

Partie identitaire

Divers

☐ Bloquer l'envoi automatique de la licence après 15 jours

Motif du refus de qualification

Commentaire

Retrait temporaire de l'aptitude médicale (contacter Commission Fédérale Médicale - medicale@ffbb.com)

Suivi médical

AJOUTER UN CERTIFICAT

Action	Type de suivi	Date	Date de création (saison)	Date questionnaire santé	Questionnaire santé	Certificat médical	Protocole commotion	Observation
	Certificat non contre indication	03/07/2025	17/07/2025 17:59:33 (2025 - 2026)			Certificat médical	☒	

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

4. Reprise du basket en compétition

Pour pouvoir pratiquer de nouveau le basket, le ou la joueur(se) doit obligatoirement consulter un médecin (quel qu'il soit : MG, MS...) et fournir un certificat de reprise du basket en compétition à la Commission Fédérale Médicale **ou régionale** qui étudiera le dossier.

- Le médecin consulté peut s'aider du dossier d'aide sur les commotions cérébrales transmis par la Commission Fédérale Médicale.
- Seul le médecin est habilité à remplir et compléter le certificat de reprise. Les joueurs, entraîneurs ou membres de la famille ne peuvent en aucun cas décider du caractère commotionnel ou non d'un incident.
- Le certificat de reprise doit être dûment complété, signé et inclure impérativement le **numéro RPPS** du médecin examinateur. Il est nécessaire d'indiquer explicitement la capacité de reprendre le basket en **compétition**.
- Après réception du certificat de reprise, la Commission Fédérale Médicale **ou régionale** (selon le niveau du joueur ou de la joueuse) est seule compétente pour lever ou non la suspension de l'aptitude médicale.

FONCTIONNEMENT DU PROTOCOLE

4. Reprise du basket en compétition



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE BASKETBALL

COMMISSION FÉDÉRALE MEDICALE

CERTIFICAT DE REPRISE DU BASKET-BALL
APRES COMMOTION CEREBRALE

Je, soussigné Dr XXXXXXXXX

Certifie avoir examiné ce jour

M / Mme XXXXXXXXX

Date de naissance JJ/MM/AAAA

Victime d'une suspicion de commotion cérébrale lors d'un match de Basket-Ball le JJ/MM/AAAA

- ☒ Ne présente aucune contre-indication à la reprise du basket-ball en compétition
- ☐ Présente une contre-indication à la reprise du basket-ball
- ☐ Devra consulter de nouveau dans [] jours
- ☐ Doit consulter un spécialiste neurologue ou neurochirurgien avant la reprise

Nombre de cases cochées : 1

Fait à VILLE

Le JJ/MM/AAAA

Signature et cachet

Signature et
Numéro RPPS

Certificat à adresser dans les meilleurs délais à la Commission Fédérale Médicale par mail à commotion@ffbb.com ou par voie postale à l'adresse suivante FFBB - COMED 117 rue du Château des Rentiers CS 91528 75647 PARIS CEDEX 13



Commotion

À Mail du joueur

Cc Mail du Président

Mail du Correspondant



Répondre

Répondre à tous

Transférer



mar. 23/12/2025 10:11

Bonjour,

Nous accusons bonne réception de votre mail et du certificat de reprise.

Nous vous informons qu'après leur étude, la Commission Fédérale Médicale déclare **NOM – Prénom (N° de Licence)** apte à reprendre la compétition.

Bien cordialement,

La Commission Fédérale Médicale



Fédération Française de Basketball
117, rue du Château des Rentiers
CS 91528
75647 PARIS CEDEX 13
commotion@ffbb.com



Déblocage de la licence sur FBI

Document de travail

7. Informations complémentaires

- Toute personne mentionnée dans le protocole commotion devra obligatoirement consulter un médecin pour envisager un retour à la compétition, même si elle ne semble pas initialement affectée. Pour rappel, l'arbitre signale **une suspicion** de commotion (parfois par excès) et seul le médecin consulté à l'issue de l'évènement sera en mesure de poser le diagnostic précis et déterminer la conduite à tenir (prise en charge médicale, durée d'indisponibilité etc...)
- L'inscription sur la feuille de marque d'un joueur ou d'une joueuse dont la licence est temporairement suspendue pour raison médicale peut entraîner l'ouverture d'une **procédure disciplinaire**.
- Pour toute question, interrogation ou transmission de documents relatifs à l'application de ce protocole vous pouvez contacter la Commission Fédérale Médicale à l'adresse suivante : commotion@ffbb.com .

CONCLUSION

- La prise en charge de la commotion cérébrale à la FFBB est une nécessité à la fois sanitaire mais aussi réglementaire.
- Une formation complète est accessible pour tous sur **Teach up : « la commotion cérébrale »**
- La gestion du protocole commotion cérébrale de la FFBB décrit précédemment sera géré cette saison par les ligues régionales pour les niveaux infranationaux. Il est important que les arbitres, techniciens et administratifs des ligues aient connaissance de ce protocole et l'appliquent avec rigueur.
- Pour toute question d'ordre médicale ou administrative, la COMED fédérale se tient à votre disposition : commotion@ffbb.com



Merci



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

